

PRIX DES ACCACIAS

5ème(P/ 4924), Classe 4 — 24/08/2024 20h47, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain COLLANT (4,5)

6.800 (3.400, 1.360, 1.020, 680, 340)

ARRIVEE OFFICIELLE: 8 Enquagés. 2 Forfaits. 6 Partants Définitifs. - Course Premium -

Temps du 1er : 1.28.69 (Redk : 1. 3.35)

HANDICAP DE CATEGORIE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Réf. +050,+070

Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications l'entraîneur Sébastien JOUSSELIN, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté le hongre YEDDER en retard au public. Le hongre YEDDER a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval N° Père/Mère Écart au précédent Couleurs Propriétaire Entraineur Dép./Pays Ent. Jockey Poids Gain Prim. Prim. Suppl. Equipement(s) Écurie. Éleveurs prop. elev.

1	<u>YEDDER H.PS. 4 A.</u>	04	Par: ECLAIR DU FADA et DIONAEA (PANIS)	(Corde:01)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	MATTHIAS LAURON	58,5 kg (58 kg)	3.400 1.530 640	ONL	E. PETIT
2	<u>ALITA F.PS. 4 A.</u>	02	Par: ECLAIR DU FADA et AL NABAA (ANABA)	2.L (Corde:03)		N.NOIRTIN/T.HAYOT/S.JOUSSELIN	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	60 kg (59,5 kg)	1.360 612 256	NBN	O. NEMORI
3	<u>BUDDY CHOP H.PS. 7 A.</u>	01	Par: VALE OF YORK et BAKEA CHOPE (Corde:05) (DEPORTIVO)	2.L (Corde:05)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	62,5 kg (62 kg)	1.020 459 192	NNN	A. CHOPAR
4	<u>KAKAUDOU RISK F.PS. 5 A.</u>	03	Par: BANYAN TREE et LA CASILINA (EVEN TOP)	1/2 (Corde:06)		MR HUGUES JEAN LOUIS	H. JEAN LOUIS	972	JULES MOBIAN	60 kg (59,5 kg)	680 306 128	NNL	H. JEAN LOUIS
5	<u>RICHAUNERADOXE M.PS. 6 A.</u>	06	Par: BROOX et KARENINA (KAHYASI)	5/4 (Corde:04)		MR YOHAN PENELOPE	Y. PENELOPE	972	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	51 kg (52 kg)	340 153 64	NNL	G. ZIE
6	<u>BAKHARA F.PS. 5 A.</u>	05	Par: MACHUCAMBO et BAROUDA (MY RISK)	4.5 (Corde:02)		MR ANDRE JACOBY-KOALY	A. JACOBY- KOALY	971	FRANCK TORRALBA	54 kg (53,5 kg)		NNL	P. LAMY